Castelsarrasin (82): Les gérants du kebab faisaient travailler des clandestins qu'ils payaient parfois avec des cigarettes

31/01/2019 à 9h16

Contrôlés par deux fois avec des salariés sans-papiers payés parfois avec des paquets de cigarettes, les gérants de restaurations rapides à Montauban et Castelsarrasin ont écopé de 3 mois sursis et 58 000 € de redressement.

Absents à l'audience, les gérants d'un kebab à Castelsarrasin et Montauban ont payé cher d'avoir fait travailler des sans-papiers dans leurs établissements. C'est loin du Tarn-et-Garonne que l'un de ces «salariés clandestins» est interpellé au cours d'un banal contrôle de police à la gare des Mureaux (Yvelines), en août 2016.

Ce sans-papiers déclare «aux enquêteurs qu'il travaille dans un kebab de Montauban». Un établissement appartenant à deux hommes qui n'avaient jusqu'ici pas fait parler d'eux auprès de la juridiction. Un an plus tard, les agents de l'URSAFF effectuent un nouveau contrôle cette fois de l'établissement de restauration rapide située en zone de Barrouet, à Castelsarrasin. «Ils y découvrent, indique la présidente Vanessa Maury, deux salariés non-déclarés et surtout sans titre de séjour».

Parmi eux un ressortissant du Bangladesh qui est logé et nourri par les gérants et payé parfois en paquet de cigarettes.

[…]

La Depeche